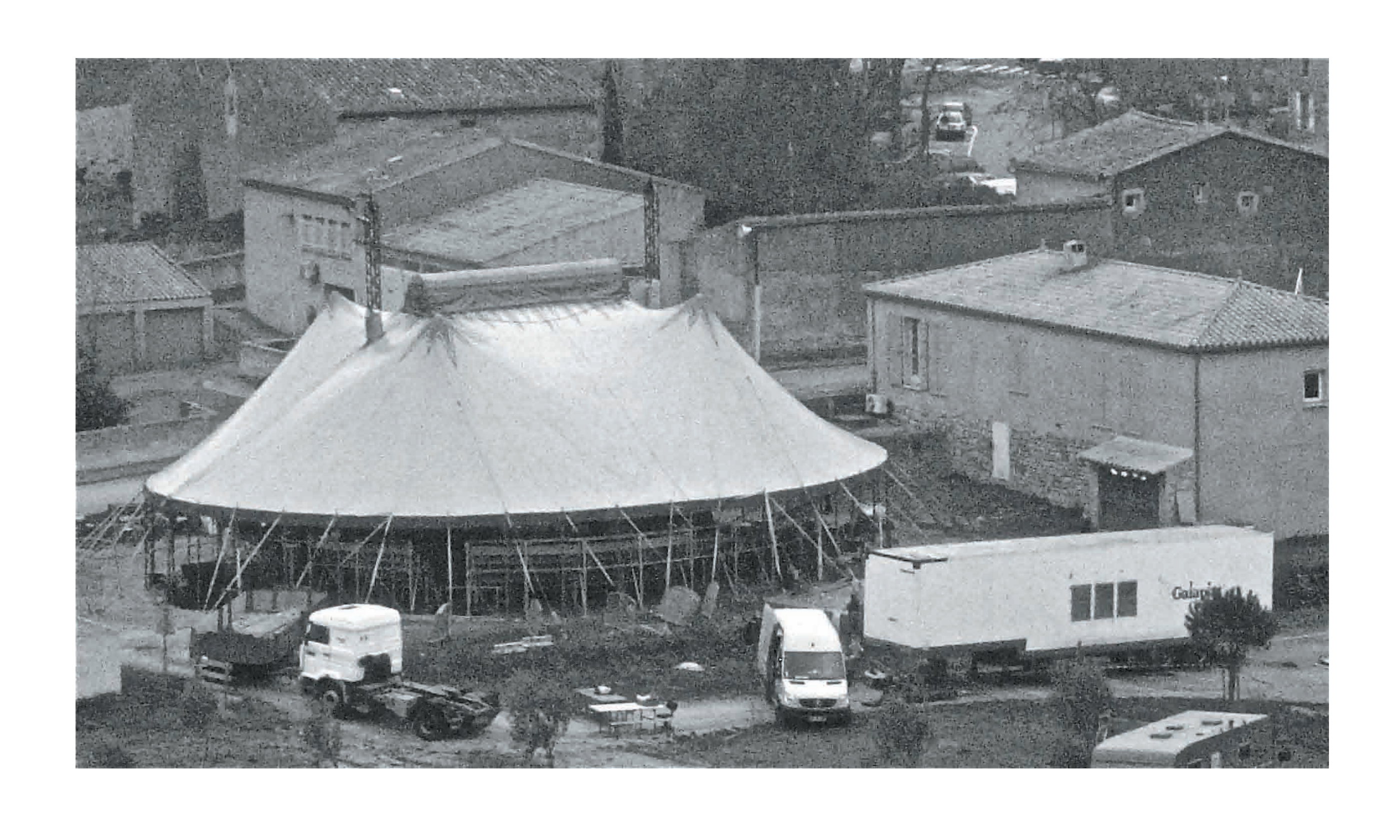


INFOS

n°46 Printemps 2012



Le bulletin communal de LAGRASSE









Photo de couverture : Le chapiteau de Galapiat. *Antoine Chapelot*

Mairie en bref

Ouverture au public des bureaux de la mairie du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

tél. 04 68 43 10 05
fax. 04 68 43 10 41
site web www.lagrasse.fr
courriel Mairielagrasse@wanadoo.fr

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans la porte d'entrée.

Les réunions du conseil municipal sont publiques.
La date et l'ordre du jour sont affichés à la mairie et sur le panneau d'affichage devant la pharmacie et dans les principaux commerces. Elles sont annoncées sur le site internet à la rubrique «Oyez Lagrassiens !»

Les réunions du conseil communautaire sont également publiques. Elles sont annoncées ur le site également.

Le mot du maire

ÉDITORIAL

Chers concitoyens,
En ce début d'année nous venons d'être frappés par le décès de Jean-Paul Chabeaud agent communal. Jean-Paul était très apprécié de ses collègues et de la population ; sa conscience professionnelle et ses compétences vont manquer tout autant que sa gentillesse et sa disponibilité qu'il me soit permis de saluer sa mémoire.

Le mois de février nous a apporté un froid sibérien accompagné d'un vent violent. Ces températures très basses (jusqu'à – 11°) ont provoqué des ruptures de canalisation d'eau potable et de compteurs. La réactivité et le savoir-faire de nos agents communaux ont permis d'assurer la continuité de l'alimentation en eau des habitants sans désagréments majeurs.

Ce printemps 2012 sera marqué par des échéances électorales cruciales. J'espère que l'idéal républicain retrouvera enfin sa place pour améliorer le quotidien de nos concitoyens. Ces dernières années les inégalités se sont creusées. Le pouvoir d'achat, l'emploi, le logement et les services publics (école, santé) ont été sacrifiés par une politique néo-libérale qui sert toujours les mêmes : les privilégiés, les actionnaires et la spéculation foncière. Notre pays est prospère, sa richesse a presque doublé en 30 ans. Cette richesse doit être mieux partagée. Le défaut de logement se fait sentir même dans notre village. Malgré la baisse constante des aides financières de l'État, le conseil municipal a engagé le projet de création de logements sociaux avec « Habitat Audois ». L'apport financier de la commune sera conséquent.

Les échéances électorales sont importantes pour notre pays, pour l'avenir de nos jeunes et la promotion du bien commun. Je vous incite à participer activement à ces élections.

René Ortéga

Le conseil municipal

Séance du 25 janvier 2012

<u>Présents</u> : Jacques Alquier, Audrey Betbeder, Bernard Fraisse, Sébastien Mazuque, René Ortega, , Martine Raynal, Philippe Rey, Alphonse Snoeck.

<u>Procurations</u> :
Antoine Chapelot à Alphonse Snoeck.
Philippe Descroix à Sébastien Mazuque
Chantal Pouytes à Audrey Betbeder,
Jean-Paul Salvagnac à René Ortega

<u>Absentes</u> : Cécile Jénin, Sandra Rey.

<u>Secrétaire de séance</u> : Audrey Betbeder

Monsieur le Maire fait le compte rendu succinct du dernier conseil municipal qui date du 15 novembre 2011 et demande son approbation.

Le maire rappelle, concernant le réseau d'eau potable du Moulin d'Escourrou que l'appel d'offres était infructueux compte tenu que les propositions des trois entreprises étaient supérieures aux estimations du bureau d'études LS Ingénierie. Les propriétaires ne pouvant assumer, à ce moment-là, la charge financière au vue du montant élevé des dits travaux, le marché était ajourné.
À la demande des propriétaires, une négociation concertée était relancée avec le même cahier des charges réalisé par le bureau d'études LS ingénierie et les trois mêmes entreprises étaient sollicitées (Bleuze TP, SADE, TPAL) avec une exigence de remettre les devis sous quinzaine. Le lundi 23 janvier 2012, la commission d'appel d'offres ouvrait les plis et retenait l'entreprise Bleuze TP pour un montant de 20 712.50 € HT (montant à la charge des propriétaires). Le maire rappelle qu'une convention sera signée avec les époux Juzczak et demande au conseil municipal de l'autoriser à poursuivre cette négociation sous contrôle d'un cabinet de juristes.

Le maire propose le renouvellement du CAE de Nicolas Huc pour 6 mois afin de pallier l'absence de Jean-Paul Chabaud, décédé. Le conseil approuve.

Monsieur le Maire rappelle la nécessité et l'urgence des travaux de consolidation en aval de la passerelle Saint-Jean. Elle supporte les canalisations d'eau et d'assainissement desservant la rive gauche. Il précise qu'une subvention de 20 000 € a été octroyée à la commune par l'intermédiaire de notre sénateur Marcel Rainaud, une demande de subvention complémentaire va être déposée auprès du conseil régional. Enfin il rappelle que la commune va lancer un appel d'offres et invite le conseil municipal à l'autoriser à poursuivre les démarches pour la réalisation de cette opération.

Monsieur le Maire invite M. Jacques Alquier à faire un point sur les travaux :
M. Jacques Alquier explique que la commune a entrepris le recalibrage du béal sur environ 600 mètres linéaires et a réalisé plusieurs travaux d'étanchéité : Vanne Bedos, jardin Cerra. Il précise que le béal doit rester le plus possible en eau lorsqu'il n'y a pas nécessité de travaux.
Il précise que la commune est à la phase 2 du schéma directeur de l'eau : c'est-à-dire qu'elle va procéder aux premiers sondages afin de diagnostiquer les réseaux.
Il indique que les agents communaux ont réparé plusieurs fuites sur le réseau (Chemin de la Côte, Les Planels, rue Droite), ils ont aussi changé deux poteaux d'incendie.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat qui nous permet de bénéficier du chantier d'insertion (ANRAS) arrive à son terme le 30 avril 2012, il précise que le chantier a terminé la calade et la fontaine taillé dans la pierre qui se situe entre la rue Magène et la rue des Remparts. Actuellement le chantier se trouve sous la place de la Halle pour y remonter et remplacer les dalles usées. Le maire signale qu'à compter du 1er mai 2012 le chantier peut être reconduit pour 1 an moyennant une participation financière de la commune de 700 € par mois. Le conseil municipal approuve au vu des travaux remarquables déjà réalisés.

Monsieur le Maire présente le rapport financier des frais engendrés par la venue du cirque Galapiat, ils s'élèvent environ à 6 700 €, la commune a réussi à obtenir un remboursement d'une partie de ces frais par l'organisateur (soit 3 700 €), il précise que 3 000 € restent à la charge de la commune ainsi que les frais de personnels (soit 4 journées).
Monsieur Bernard Fraisse indique qu'une telle manifestation à cette période de l'année est très intéressante, mais ne remet pas en cause le surcoût supporté par la commune.
Le maire propose que ce genre de manifestation se fasse tous les deux ans et non pas chaque année.

Monsieur Alphonse Snoeck propose d'étudier avec les organisateurs les solutions financières pour rendre pérenne la manifestation si les organisateurs le souhaitent. Une réunion de bilan se tiendra le 21 février à Lagrasse. En conclusion la commune ne peut seule supporter les coûts d'organisations de cette manifestation.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il s'est rendu cet été en compagnie de Messieurs Jean Durand et Georges Rey à la réunion de simulation du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) dans la commune de Luc-sur-Orbieu afin de tester le dit plan. Il rappelle la nécessité d'un PCS pour la commune et demande donc au conseil de l'approuver.

Monsieur le Maire suggère de mettre en place des conventions de mise à disposition de salles, il charge Mademoiselle Audrey Betbeder et Monsieur Simon Barreda de ce dossier.

Monsieur le Maire invite M. Alphonse Snoeck à présenter la nouvelle commission patrimoine ainsi que ces projets, chose faite par M. Snoeck qui précise que la commission se réunira le 26 janvier afin de définir les différentes lignes et projets à suivre.

M. Snoeck informe l'assemblée que cette année les plus beaux villages de France fêtent leurs 30 ans et qu'il serait bien d'associer des manifestations à cet anniversaire. Il demande l'autorisation de se rendre à la réunion Villes et métiers d'art qui se tiendra à Beaucaire au mois de mars et signale que la prochaine réunion de l'association Chemins du Maître de Cabestany se tiendra à Lagrasse le 13 février 2012.

Séance du 29 février 2012

Présents : Jacques Alquier, Audrey Betbeder, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, Sébastien Mazuque, René Ortega, , Chantal Pouytes, Martine Raynal, Philippe Rey, Jean-Paul Salvagnac

Procurations :
Antoine Chapelot à Philippe Descroix.
Alphonse Snoeck à René Ortega

Absents : Cécile Jénin, Sandra Rey.

Secrétaire de séance : Martine Raynal,

Monsieur le Maire fait le compte rendu succinct du dernier conseil municipal qui date du 25 janvier 2012 et demande son approbation.

Le maire informe le conseil municipal qu'en ce qui concerne le réseau d'eau potable du moulin d'Escourou, la convention avec les époux Juzczak est signée. Ils s'engagent à prendre en charge la totalité du montant HT des travaux. Ceux-ci devraient débuter début mars 2012.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de Habitat Audois concernant la résidence des Étiroirs (Maison Carbonnel) qui consiste en la création : d'une médiathèque et d'une garderie au rez-de-chaussée, deux logements T1 à l'étage ainsi que trois logements de type T3 ou T4 sur le terrain jouxtant la maison. Le maire précise que le terrain soit 1 100 m2 est estimé par le service des domaines à 80 € le m^2 soit 88 000€. La maison à deux niveaux est estimée elle à 182 000 € soit 91 000 € par niveau. Habitat Audois nous reversera donc 179 000 €, sachant que nous restons propriétaires du rez de chaussée.
Une demande de subvention concernant les logements sociaux a été faite auprès du conseil général, elle a été accordée à hauteur de 10 000 € par logement soit 50 000€ pour l'ensemble, ainsi qu'une aide de 40 000 € que nous devons octroyer à Habitat Audois pour la réalisation de ce projet. Le maire invite le conseil municipal à l'autoriser à poursuivre les démarches de cette opération.

Monsieur le Maire signale que M. Rozes étant sur le point de vendre sa maison au lotissement la Bénaouriou, nous avons reçu en mairie la DIA (Déclaration d'intention d'achat) concernant cette vente. À cette occasion nous avons constaté que M. Rozes s'était approprié la parcelle voisine de

son terrain, parcelle cadastrée B 1930 appartenant à la mairie. Afin d'éviter d'éventuels malentendus avec les nouveaux propriétaires, Monsieur le Maire propose de leur vendre la dite parcelle d'une superficie de 409 m^2 au prix pratiqué au moment de la vente des lots soit 20 € le m^2. La parcelle serait vendue à Mme Brice pour un montant de 8 180 €. Le conseil municipal approuve la vente.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le renouvellement des conventions d'occupations des locaux municipaux des deux associations : Tennis lagrassien et Foyer d'éducation populaire. Après son exposé, M. Chapelot par la voix de M. Descroix donne un avis défavorable notamment l'occupation du bureau par le FEP situé au 1er étage de la mairie. Monsieur le maire invite le conseil municipal à se prononcer. Le renouvellement des conventions pour une durée de 5 ans est accepté.

Le maire soulève un problème concernant la réservation de la salle pour le samedi 24 mars 2012. En effet M. Rey Georges et l'association Or ont réservés la salle pour le même jour. M. le maire propose au conseil municipal de trouver une solution afin de ne pas désavantager les deux parties. Le conseil municipal propose d'octroyer à M. Rey Georges la salle des jeunes et à l'association Or le foyer municipal, affaire à suivre.

Le Maire expose au conseil municipal le désir de M. et Mme Faur de venir s'installer à Lagrasse et rappelle que M. Faur avait déposé un permis de construire en 2010. La DDTM n'ayant pas répondu dans les délais impartis le permis était accordé par tacite. Par la suite la DDTM demandait à M. le Maire de bien vouloir prendre un arrêté refusant le dit permis ; chose à laquelle M. le Maire n' a pas voulu se soumettre (suite aux conseils avisés de notre avocat). Depuis aucune nouvelle, jusqu'au jour ou M. Faur à reçu par les services de l'État un document sur lequel un numéro de permis était repris. M. Faur a demandé un autre rendez-vous auprès de M. le Maire afin de clarifier la situation. Renseignements pris auprès de notre avocat, il s'avère que l'arrêté de permis peut être délivré. M. le Maire indique qu'il va effectivement délivrer l'arrêté à M. Faur concernant son permis de construire.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du désir de M. Miquel Laurent d'acheter une parcelle communale située au pont de Boysède afin d'y installer un forage pour l'irrigation de ses parcelles.

Le conseil municipal est favorable à la vente de cette parcelle sous condition que M. Miquel obtienne toutes les autorisations nécessaires (Loi sur l'eau, DDTM, État,…) pour l'exploitation de l'eau.

Monsieur le maire donne la parole à Mlle Betbeder Audrey afin qu'elle puisse faire un point sur la commission patrimoine. La commission s'est réunie le 26 janvier en présence de M. Huertas, architecte des Bâtiments de France et M. Rebière, architecte en chef des Monuments historiques pour traiter de la sauvegarde et de l'aménagement de la maison Sibra et de la Maison du patrimoine. M. Rebière proposera un chiffrage des coûts de restauration des plafonds peints de la Maison Sibra et de l'aménagement du premier étage de la maison du patrimoine. En attendant, la commission travaille à l'installation d'une réserve au premier étage de la Maison du patrimoine afin d'inventorier les objets à caractère patrimonial du village tout en leur donnant des conditions de conservation satisfaisantes. Le réaménagement du rez-de-chaussée de la Maison du patrimoine est en cours. La salle où se trouve actuellement l'office de tourisme intercommunal du canton de Lagrasse sera consacrée à l'exposition et à la mise en valeur des objets sacrés, tandis que l'office de tourisme trouvera sa place dans la grande salle, la dernière salle sera, quant à elle, dédiée au patrimoine lagrassien. Cette nouvelle distribution des espaces devra être achevée pour les Journées nationales des métiers d'art les 31 mars et 1er avril prochains.

Les commissions municipales travaillent.

Commission Patrimoine

Délégué Alphonse Snoeck

Une nouvelle commission patrimoine.

Elle se compose de M. Rebière, architecte en chef de Monuments historiques ; M. Huertas, architecte des Bâtiments de France ; son adjoint, M. Christophe Robert ; Audrey Betbeder, 2e adjointe au maire ; Jacques Alquier, 1er adjoint au maire ; Alphonse Snoeck, conseiller municipal ; Régis Mazet ; Jean-Pierre Sarret ; Françoise Sarret, conservatrice des musées départementaux ; Jean-Pierre Rommelalere et Simon Barreda, secrétaire de mairie.

Les objectifs sont la restauration de la maison Sibra, de l'ancien presbytère et de l'église Saint-Michel.

– La maison Sibra,
Un rez-de-chaussée de + ou – 30 m², couvert d'une calade, un escalier partiellement détruit, une porte d'entrée en plein cintre à deux battants au centre de la façade et deux ouvertures en plein cintre de part et d'autre actuellement fermées par des moellons.
Un premier étage avec fenêtres Renaissance, une cheminée et un plafond à caissons peints de même époque.

Il est difficile de donner aujourd'hui une destination précise à cet immeuble compte tenu des contraintes que nous impose le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) soit un rehaussement du sol de 60 cm. Toutefois nous ne pouvons laisser un tel écrin dans cet état d'abandon.
M. Rebière propose de chiffrer le coût des restaurations pour l'ensemble du bâtiment. Ensuite, la mairie procédera aux appels d'offres.

– La maison du Patrimoine (ancien presbytère)
Une réorganisation complète de l'immeuble s'impose.

1 – Au rez-de-chaussée, la banque d'accueil de l'Office de Tourisme (OT)prendra place à l'entrée de la maison. La documentation relative au tourisme dans le couloir face à l'entrée, couloir suffisamment large pour remplir cette fonction sans contraindre le passage.

2 – La salle actuellement occupée par l'OT sera consacrée exclusivement à l'art sacré et anciens objets du culte.

3 – La salle des plafonds peints : les plots présentant la description des plafonds font désormais double emploi : Ils sont avantageusement remplacés par le nouveau diaporama.

4 – La salle dite " blanche " est destinée aux travaux et à la vie du village aux siècles passés.
L'aménagement de ces espaces est assuré par les membres de la commission notamment Mme et M. Sarret, conservateur et scénographe de profession.
Ces travaux seront achevés pour les Journées nationales des métiers d'art le 30 mars prochain.

5 – Les salles du premier étage sont employées actuellement au dépôt des réserves dont l'inventaire se poursuit avec l'aide des compétences du personnel de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Montpellier.

6 – Les cloisons du premier étage ajoutées au siècle dernier vont être enlevées prochainement afin de rendre à la grande salle au superbe plafond peint ses proportions d'origine.

– L'église.
1 – Le bâtiment.
Un diagnostic de l'ensemble est proposé par l'architecte des Monuments historiques et l'architecte des Bâtiments de France.
Viendrons ensuite les devis et les montages financiers incluant toutes les pistes de financement (collectivités territoriales, commanditaires, etc.)

2 – Les œuvres d'art (tableaux, sculptures, vitraux, fresques).
Après inventaire, un catalogue de l'ensemble des œuvres permettra de mettre en place un échéancier de restauration dont le financement fera l'objet d'une campagne de communication (conférences historiques et dossiers de presse visant les sociétés, entreprises, associations et toutes personnes susceptibles d'apporter leur contribution).

3 – L'orgue.
Garantir son entretien annuel.
Nommer officiellement un responsable afin d'éviter toute utilisation abusive de l'instrument.

- Programmation des restaurations de la maison Sibra, du presbytère et de l'église.

– **Mobilier urbain.**
Nouvelles plaques portant le nom des rues.

Une première partie est placée dans les principaux couloirs de circulation les plus fréquentés par les visiteurs. Une deuxième tranche est prévue pour cette année. La réalisation des numéros des maisons est prévue pour l'année prochaine.

La halle est en cours de restauration et des nouveaux bancs en pierre vont combler les espaces libres entre les piliers. Désormais il ne sera plus possible de garer des véhicules sous la halle.

Des bornes ornées du sceau de Lagrasse seront mises en place au pont vieux afin d'interdire définitivement le passage de véhicules sur un des monuments les plus emblématiques de notre village.

Schéma directeur d'alimentation en eau potable

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable a pour vocation :
De faire le point sur les conditions règlementaires, techniques et financières d'alimentation en eau potable d'une collectivité.
De pointer les problèmes existants, tant règlementaires que techniques ou quantitatifs, au niveau du système de distribution.
D'estimer les besoins futurs et d'élaborer un programme de travaux sur le court, moyen, long terme adapté aux besoins de la collectivité et à ses moyens.
Cette étude constitue en un outil de programmation et de gestion pour la collectivité qui doit lui permettre d'avoir une vision globale des besoins et des solutions envisageables.
Elle est un préalable indispensable à la réalisation de travaux structurants et au développement de l'urbanisation.
La commune de Lagrasse a confié à AZUR environnement le diagnostic et le schéma directeur de son réseau afin :
D'établir un plan de réseau de distributions le plus précis possible.
De prendre des mesures propres à améliorer le fonctionnement du réseau, limiter les pertes d'eau sur le réseau et dans la mesure du possible, assurer la défense incendie.
L'étude a débuté en novembre 2011 et se déroulera sur 6 mois en 3 phases principales.
– Phase 1 : l'état des lieux des installations existantes et l'établissement des plans de réseau.
– Phase 2 : Une campagne de mesure et recherche de fuites.
– Phase 3 : La programmation d'un programme de travaux.

La communauté de communes

Réflexion sur la mise en oeuvre d'une politique Enfance-Jeunesse à l'échelle du canton de Lagrasse



Le 17 février dernier a eu lieu le lancement officiel de l'étude pour la mise en oeuvre d'une politique Enfance-Jeunesse sur le canton de Lagrasse en présence des élus, des partenaires institutionnels, des acteurs locaux et du bureau d'étude mandaté pour cette mission.

Inscrite comme prioritaire par la communauté de communes, l'enfance et jeunesse est un vaste domaine comprenant diverses problématiques qui seront abordées lors de l'étude. Tous les acteurs sont conviés à cette démarche, qui se veut la plus participative possible. Pour ce faire, les consultants iront à la rencontre des professionnels, des élus, des institutions, mais aussi des familles et des jeunes.

Cette étude débutera avec l'élaboration d'un diagnostic sur l'offre de service existante et sur les besoins recensés par la population et les élus.

Ces données permettront ensuite de définir un plan d'actions évaluables à mener sur le territoire et échelonné dans le temps. Enfin, un contrat d'objectifs et de cofinancement pourra être signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude (Caf) pour développer de manière pertinente, cohérente et équitable une offre d'accueil des moins de 18 ans sur le canton de Lagrasse.



Le Pays Corbières & Minervois



Appui collectif à l'installation agricole

Dès cette année et pour 3 ans, le Pays Corbières & Minervois met en place une action qui a pour but d'améliorer des conditions d'installation d'agriculteurs mais aussi de transmissions d'exploitations existantes. Elle se concrétisera par exemple par des conseils et appuis individualisés, une organisation collective de l'accueil de nouveaux agriculteurs, la mobilisation de l'offre foncière et des actions de médiations pour faciliter son accès, la constitution de groupes de travail et l'organisation de journées de formation, etc. Conduite avec les partenaires techniques de l'installation comme la chambre d'agriculture de l'Aude et l'ADEAR (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural), cette action entend aussi impliquer dans cette dynamique, à la fois les collectivités locales, particulièrement les communes, mais aussi les acteurs économiques (caves coopératives, ...) et les organisations professionnelles (Syndicats, ASA, CUMA, …) du territoire. Ce projet répond à des enjeux identifiés par les élus du pays pour la gestion de l'espace rural, profondément marqué par une vague successive de déprise tant pastorale que viticole. Il vient aussi renforcer l'initiative des citoyens impliqués dans le conseil de développement qui propose de ''mettre le pays dans notre assiette''.

Contacts
Pays : Anne Laurent - 04 68 27 88 10
developpement@payscorbieresminervois.fr,
Chambre d'agriculture :
Viviane Binder - 04 68 11 79 26
v.binder@aude.chambagri.fr,
ADEAR : Maxime Pigache - 04 68 31 09 05
adear.11@free.fr,

Plus d'informations sur la démarche « Le Pays dans notre assiette » : www.payscorbierminervois.fr

Cette action bénéficie du soutien financier de l'Europe, la région LR et le département de l'Aude.



Anne Laurent







Un plan climat territorial

INFO → ÉNERGIE

Le climat change partout dans le monde. L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère et la déforestation en sont les principales causes.

Quelle attitude choisir ?

- Le « laisser faire » qui représente la tendance actuelle de nos modes de consommation ? C'est le scénario « catastrophe » qui aboutit à une hausse de nos consommations d'énergie et d'émission de GES de 21 % !
- Ou bien mettre en place des actions concrètes pour nous adapter et limiter notre impact sur le changement climatique déjà enclenché ?

Mobilisé depuis sa création sur les questions de maîtrise de l'énergie, à travers l'appui aux particuliers, aux professionnels et aux communes. Le Pays Corbières & Minervois a été retenu avec 12 autres collectivités de la Région Languedoc Roussillon comme territoire pilote pour la mise en place d'un « plan climat énergie territorial ».

Pour s'inscrire dans cette démarche de développement durable, le Pays Corbières & Minervois réalise des actions axées sur la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables et l'adaptation de son territoire, en s'engageant sur des objectifs validés au niveau européen et national :

- Horizon 2020 : le 3 x 20% => 20 % d'économies d'énergie, 20% de réduction de gaz à effet de serre et 20% d'énergies renouvelables dans la production globale
- Horizon 2050 : facteur 4 => la réduction par 4 de nos émissions de GES par rapport à 1990.

Envie d'en savoir plus, de devenir acteur de la transition énergétique ?

- Retrouvez les chiffres clés du plan climat, les atouts du territoire et les actions concrètes en faveur d'une transition énergétique dans la Lettre du Pays N°8
- Participez, échangez, donnez-nous votre avis, vos idées.

Olivier Leclercq

Olivier Leclercq, conseiller énergie 04 68 41 48 40
energie@payscorbieresminervois.fr

Tout sur http://www.payscorbieresminervois.fr

À TOUS LES RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS :
DEMANDES DE SUBVENTIONS 2012

Bientôt le vote du budget au conseil municipal et l'attribution des subventions aux associations. Il faut faire parvenir à la mairie :

- le compte rendu des activités 2011
- le bilan financier 2011
- le bilan financier prévisionnel 2012
- les projets et activités prévues pour 2012
- le montant de la subvention demandée.

Ceci est valable pour toutes les associations qui veulent demander des subventions et à faire le plus rapidement possible.
Les subventions sont payées par tous les Lagrassiens, et c'est au conseil municipal de les gérer le mieux possible, il doit donc connaître les besoins de toutes les associations avant de voter le budget.

Association Or, danses d'Israël

Le **stage annuel avec Vincent Parodi** ces 24/25 mars réunit encore plus de 60 participants, comme l'an dernier. Ce stage annuel fixé le 4e week-end de mars continue de réunir pour le plaisir de la danse et de l'amitié des danseurs majoritairement du Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, mais aussi de plus lointains : Nice, Savoie, Espagne.
Ce stage réunit à la fois des personnes qui dansent pour le plaisir et des animateurs en charge d'ateliers de danses dans leur région. Il permet d'apporter un nouveau répertoire que Vincent Parodi va apprendre auprès des chorégraphes. Il y a en pour tous les goûts.

Nos prochains ateliers du samedi avant l'été seront le **21 avril et le 12 mai.** Nous participerons à nouveau au week-end familial **Danses et plage 9 & 10 juin** dans les Pyrénées-Orientales, qui devient lui-aussi un grand moment de retrouvailles.

Catherine Ribo et Philippe Descroix

04 68 65 53 79 - ordanses@yahoo.fr
http://ordanses.moonfruit.fr

LES AMIS DE ND DU CARLA

Nos pèlerinages de l'année.
Élection présidentielle oblige, la date de notre pèlerinage du mois de mai pose question et nous vous proposons d'anticiper de quelques jours en fixant notre première rencontre au ***29 avril .*** Par contre notre rencontre de septembre, à l'occasion de la Nativité de la Vierge, aura lieu comme d'habitude le dimanche 2 septembre, c'est à dire le premier dimanche du mois.



Nos activités à la chapelle : Notre équipe de bénévoles à repris ses activités d'hiver. Au programme cette année :
- peinture de la cuisine;
- mise «façon pierres apparentes» du mur d'entrée dans le porche.
- poursuite du débroussaillement sous le chemin.
- mise en place de vitres imitation vitraux au fond de la chapelle.

Le mardi 27, nous avons eu la chance de profiter d'une belle journée ensoleillée. Aucun problème particulier pour la peinture et le débroussaillement, la confection des vitraux à l'aide de photos de la chapelle, était plus délicate. La surprise venait de la poutre faîtière du porche. Une fois, débarrassée des mortiers de l'enduit, nous avons eu la surprise de constater, que toute la partie touchant le mur était mangés par les termites. C'est ce qui ressort de la photo ci-jointe. M. le Maire a été alerté, une complication de plus, après avoir découvert qu'il fallait envisager la réfection complète du toit de la chapelle.

Régis Mazet

Théâtre de l'Hyménée

En ces heures de bouclage, impression et distribution de ce bulletin de printemps, nous sommes en plein travail pour les spectacles que nous accueillons pour Scènes d'Enfance : séances scolaires et tout public pour « Concert Minuscule » et « Cabaret d'papier ».
Nous ne pouvons donc encore vous en proposer un bilan.

Par contre le bilan de l'année 2011 (et les projets 2012) seront exposés lors de notre assemblée générale le 30 mars à 18 h 30, salle de la mairie. Adhérents à jour de leurs cotisations, mais aussi public curieux, êtes invités à partager ce moment important pour toute association. C'est aussi grâce à vous et pour vous que nous existons.
Nous ne concevons pas notre travail, notre métier, sans ce mot, cette notion de Partage.
… (Aussi, après les exposés de mise, partagerons-nous le verre de l'apéro !)

Notre spectacle « Les Jolies Loques », après une reprise artistique réussie et heureuse ce samedi 3 mars à Fanjeaux (programmation ATP de l'Aude), nous jouerons le 17 mars en Ariège, à Seix, programmés par les Théâtrales en Couserans, puis le 3 avril à la Scène des Trois Ponts de Castelnaudary… Avant de paraître pour le Festival de Carcassonne cet été, et lors de la saison prochaine de l'Espace Culturel des Corbières (ECC) de Ferrals.
Tout lecteur/lectrice de ce bulletin est le/la bienvenue pour découvrir (apprécier ?) notre travail à l'une ou l'autre de ces dates.
À noter toujours : le lundi 25 juin, l'atelier Adultes que nous dirigeons à l'ECC de Ferrals présentera son travail de fin d'année à 20 h 30 en ce même lieu pas loin de chez nous – un lieu de développement artistique et culturel qui fera partie en 2014 de notre nouvelle agglomération de communes.

En ces temps de présidentielles et législatives pour le moins houleuses, ce mot de M. Kofi Yamgnane : « Courage, l'Homme est un risque à courir ! ».

www. theatredelhymenee.com
hymenee@orange.fr

Bien cordialement,Le théâtre de l'Hyménée

Office de Tourisme

Réglementation des chambres d'hôtes
Principe : Les chambres d'hôtes sont des chambres meublées situées chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes, à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées, assorties de prestations.Le prestataire ne peut pas louer plus de 5 chambres par habitation ni accueillir plus de 15 personnes en même temps.
Condition de location : la location d'une chambre d'hôtes comprend la fourniture groupée dune nuitée et du petit-déjeuner.
L'accueil est assuré par l'habitant. Chaque chambre d'hôte donne accès directement ou indirectement à une salle d'eau et à un wc. Elle est en conformité avec les réglementations en vigueur dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité. La location est assortie au minimum du linge de maison.
Obligation de déclaration : toute personne qui offre à la location une ou plusieurs chambres d'hôtes doit en faire la déclaration auprès de la mairie du lieu d'habitation. Elle peut utiliser à cet effet le formulaire Cerfa n°13566*02. Cette déclaration adressée en mairie par voie électronique, lettre recommandée ou dépôt en mairie, fait l'objet d'un accusé de réception. Tout changement concernant les éléments d'information fournis en mairie doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration.

Réglementation des meublés de tourisme
Principe : Les meublés de tourisme sont des locations saisonnières destinées à des personnes de passage, qui les occupent à des fins de tourisme et de villégiature, sans y élire domicile. Ces résidences sont déclarées. A la demande des propriétaires, elles peuvent être classées par les services de l'État dans une catégorie officielle (1 à 5 étoiles).
Démarche du propriétaire : La déclaration d'un meublé de tourisme est obligatoire. Elle s'effectue auprès de la mairie de la commune où est situé le meublé au moyen du formulaire Cerfa n°14004*01.

Bonne saison à toutes et à tous.

Marlène Fabre

Escapades en terre d'Aude



Programme restant du 1er semestre 2012

➼ Le lieu de rendez-vous est toujours la boulangerie à Lagrasse sauf indication contraire

➼ En cas d'alerte météo orange ou rouge, les sorties sont annulées automatiquement. Lorsqu'une balade est annulée en raison du mauvais temps, elle est reportée si possible au week-end suivant, aux mêmes heures et dans les mêmes conditions. En cas de doute, il convient de téléphoner à l'organisateur (trice) de la sortie.

Co-voiturage avec partage des frais pour les départs de balades hors Lagrasse.

Cécile Lebecel

1 rue de l'Église - tél : 04 68 43 12 36 ou courriel : escapades-aude@wanadoo.fr
Club affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre

	BALADE	DIFFICULTÉ	DURÉE	DISTANCE	RV à	ORGANISATION
AVRIL						
9	Bugarach par les crètes (Prévoir Pique-nique)	★★★★ difficile - montagnard	5 h	8 km 800 m	8 h 30 Lagrasse	Patrick Valette
22	Albas	★★ moyen marcheur	5 h	11 km	10 h à Albas	Mickael Falguera 06 84 43 82 30
MAI						
20	Sur les falaises La Franqui	★★ moyen marcheur	5 h	12 km	9 h La Franqui	Mickael Falguera 06 84 43 82 30
JUIN						
10	Pèlerinage aux Auzils Gruissan	★ facile - promeneur	4 h	6,5 km	9 h Gruissan	Mickael Falguera



Naissances et Partages

L'association relance les rencontres thématiques et les groupes des paroles entre parents, à Lézignan et à Lagrasse.

Des sages-femmes, des psychologues, des spécialistes de l'enfance... prêtent main-forte aux parents et répondent à toutes les interrogations. Depuis près de 10 ans ces bénévoles sont partis du constat que les jeunes ou futures mamans ne disposaient pas toujours d'un environnement familial prêt à les épauler. Afin de rompre leur isolement, l'association organise des soirées de discussion pour aborder des thématiques en lien avec l'enfance et la parentalité. Les parents de tous âges sont bienvenus pour faire le plein d'infos et partager leurs expériences.

Des rendez-vous et des projets :

« *Nous organisons des soirées de discussion pour l'information, mais aussi pour l'accompagnement des parents ou des futurs parents par des professionnels. Nous donnons ainsi aux parents la possibilité et les moyens de s'exprimer sur leurs questionnements, leurs difficultés ou bien leurs connaissances. Mais surtout, nous leur donnons la possibilité de ne pas rester seuls* » explique Cécile Furet, psychologue et responsable de l'association. Elle a animé une première soirée discussion à Lagrasse sur la place du couple avec l'arrivée de l'enfant.

Le 22 mars, l'association propose une soirée « Parlons-en » sur le thème de l'accouchement au naturel, animée par la sage-femme Emmanuelle Briechle (au cabinet 25 rue de Verdun à Lézignan), avec l'association Petit à petit . Basée à Cruscades, cette dernière se déplace sur tout le territoire et ouvre des espaces d'accueil aux familles.

L'association a prévu d'évoquer « Le sommeil et les rythmes du jeune enfant », « Les droits de la famille », « Les méthodes alternatives avec bébé », « La fratrie », « La place du père », « Le multimédia, opportunités et dangers »...

L'association projette aussi d'organiser des cafés parents une par mois le matin, pour ouvrir toujours plus la discussion et les rencontres. Sans oublier des ateliers massage et portage, des vide-greniers jeux et puéricultrice... Des projets et des rendez-vous sur mesure pour tous les parents en quête de réponses et de soutien.

Renseignements : 06 37 97 65 61

Foyer d'éducation populaire



L'accueil de loisirs des castors et des loustics (3-10 ans) et **l'accueil jeunes** des buses aux lunettes noires (11-17 ans) ont fonctionné pendant les vacances de février 2012.

L'équipe de 4 animateurs a accueilli entre vingt et trente enfants et jeunes par jour.

Nos bambins ont pu participer à de nombreuses activités : journée au ski, patinoire, atelier crêpes et galettes des rois, café-théâtre, initiation au judo et au foot.



Nous remercions particulièrement pour leur participation MM. Nezirovic (footballeur lagrassien), Bousquet (animateur judo) et Terencio (boulanger de Lagrasse).

Nous vous rappelons que de nombreuses activités sportives sont prévues les mercredis à l'accueil de loisirs et la salle des jeunes ouvre tous les vendredis de 20 h à 22 h, un nouveau programme sera lancé pour les vacances d'avril.

Renseignements : Laetitia Lopez au Foyer d'éducation populaire, place de la Halle, 04 68 43 10 05 ou au 07 70 18 45 46 ou fep.lagrasse@gmail.com

Activité créative – Peinture sur soie

Notre atelier de peinture sur soie qui a dix ans s'est un peu endormi. Si vous voulez nous réveiller, venez à l'atelier du jeudi aprés-midi à la mairie.

Dessin, peinture sur soie ou autre support, et échanges «artistiques»
les jeudis de 15 h à 17 h 30
Contactez Pierre Rousset au 04 68 24 02 18
Pour renseignements et suggestions.

Laetitia Lopez

Comité des fêtes



Le 8 février dernier se tenait en mairie l'assemblée générale du Comité des Fêtes (CdF). Les, classiques, rapports moral et financier étant approuvés le président tenait à remercier le conseil municipal qui, par sa subvention, nous permet d'augmenter et de diversifier nos animations. Le conseil d'administration du CdF a été reconduit dans son ensemble et s'est de suite remis à la tâche…



Une très belle après-midi pour les enfants était organisée le 13 février. La salle n'était pas aussi garnie que nous pensions mais le spectacle des «Cuisiniers Musiciens» était de grande qualité et les enfants présents, ainsi que les plus grands, furent unanimement enchantés par «La Sauce aux Sons». Un goûter apéritif a été servi aux enfants et aux grands enfants en fin de représentation. Il faudra revoir notre communication pour ce type d'animation.



Par contre, le traditionnel repas de village du samedi 10 mars a créé «l'enthousiasme» des convives tant par la qualité du repas (une savoureuse paella concoctée par le maître en la matière le Sieur «La Bulle») que par l'ambiance musicale offerte par un Florent en grande forme. Les personnes présentes pouvaient avoir l'œil sur la cuisson puisque nous n'avons pas pu, comme les fois précédentes, préparer le repas dans les locaux du «Club de l'Orbieu» qui nous a refusé l'utilisation de la salle communale. Plus de 110 repas ont été servis par les membres du CdF et d'autres personnes qui ont bien voulu nous donner un coup de main. Une soirée qui se terminait tard (tôt?) dans la plus stricte modération…



Pour le 6 mai, afin d'agrémenter votre sortie pour le vote du second tour des présidentielles, nous vous proposons d'amener vos pas vers la salle du foyer municipal et d'y découvrir notre «Marché des Artisans et Producteurs» régionaux. Nous espérons que celui-ci aura au moins le même succès que notre «Marché de Noël». L'art et l'agriculture, la viticulture en particulier, y feront bon ménage. Venez nombreux, vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place.

En préparation un «Repas des voisins» pour le 6 juin prochain sur la place de la halle. Nous vous informerons en temps voulu pour cette animation.

Le CdF est heureux de vous annoncer la mise



en ligne de sont tout nouveau site internet : www.cdf-lagrasse.fr puis clic et hop! Vous y trouverez notamment de nombreuses photos et tous les renseignements nécessaires. Vos suggestions sont bienvenues….

Rolland Oulès

HALTE-GARDERIE 123 Soleil !
de TALAIRAN

OUVERTURE :
De 8 h à 18 h tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
De 8 h 30 à 17 h le mercredi.
Nous sommes également ouvert pendant les vacances scolaires sauf le mois d'août.
Nous accueillons les enfants de 18 mois à 5 ans.
Nous sommes 5 salariées :
- 2 éducatrices de jeunes enfants
- 2 aides animatrices titulaires du CAP petite enfance et BEP sanitaire et social
- 1 employée de service.
Vous pouvez nous contacter au 04 68 44 05 24 ou bien par mail 123soleil11@free.fr

Sabine Ramond, directrice

Et en bref ...

Nouvelles activités

« Habitek»
Maçonnerie, peinture...
Reno Neves
29 rue Magène
04 68 49 20 09
06 79 07 59 61
habitek.info@gmail.com

La Boutique des abeilles
Frédéric Garcia
12 boulevard Charles Cros

à partir de mi avril :
« Prêt-à-Couture»
Boutique-Atelier-showroom
Amélie et Eppo Dekker
Artisans de la mode.
Place de la Bouquerie
06 51 45 27 30

«J'ai fait un rêve...»
Céramique -Poterie- Collage - Peinture
Chantal Morhange - J-Jacques Bidan
11 boulevard de la Promenade
06 78 62 40 02

«La cabane à savon»
Véronique Parodi
8 rue Foy
06 88 73 55 01
www.lacabaneasavon.fr
contact@lacabaneasavon.fr

Débarrassez vous des petits vêtements, du materiel et des jouets!!

Naissances et partages dont le siège social revient à Lagrasse organise le

dimanche 13 mai

UN VIDE-GRENIER
SPÉCIAL PUÉRICULTURE
DANS LA SALLE POLYVALENTE

Médiabus

mardi de 10 h à 12 h 30
24 avril
29 mai
26 juin

- ÉTAT-CIVIL -

Mariage

Chouchanik Khatchatrian et **Micha Chaknazarev**
le 16 janvier

Décès

Illumination Ortéga épouse Albertus le 13 janvier
Suzanne Bertrand épouse Rey le 6 février

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune de Lagrasse.
Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal, en particulier des membres de la commission communication.

Directeur de publication : René Ortéga
Chargé de la rédaction : Philippe Descroix
Équipe de rédaction : Les élus municipaux.
Ont également participé à la rédaction de ce numéro :
La communauté de communes du canton de Lagrasse, Le pays Corbières-Minervois, Marlène Fabre, le théâtre de l'Hyménée,Cécile Lebécel, Laetitia Lopez, Régis Mazet, Rolland Oulès, Sabine Ramond directrice de la halte-galderie de Talairan,

Conception graphique : Alphonse Snoeck
Corrections typographiques : Valérie Faelli
Saisie et mise en page : Catherine Ribo
Photocopies : Les secrétaires de la mairie.
Agrafage : Le conseil municipal
Distribution : Les agents communaux.

Vous le trouverez à la bibliothèque municipale.
Il est également envoyé par la Poste :
- aux habitants de résidences secondaires à leur domicile principal sur simple demande.
- aux mairies des communes du canton, à la maison des communes, au Pays Corbières-Minervois, aux Archives départementales de l'Aude.

Vous pouvez le télécharger au format PDF sur le site de la commune : www.lagrasse.fr
Revue de presse collectée par Mme Marthe Bernad et M. & Mme Badiou est dans un classeur à l'accueil à la mairie à votre disposition pour le consulter et sur Internet en passant par la rubrique «Oyez Lagrassiens !»

POUR PARTICIPER À LA RÉUNION DE RÉDACTION

Signalez-le au secrétariat de mairie qui vous enverra une invitation pour le jour de la réunion.

Les réunions de la commission de rédaction sont ouvertes. Elles sont annoncées sur le site à la rubrique «Oyez Lagrassiens» et par affichage.

POUR LA PROCHAINE PARUTION du n° 47 été 2012 aux alentours du 21 juin

Merci de remettre vos textes et photos
avant le 25 mai
pour une parution au 21 juin
à l'adresse de courriel suivante :

bulletin.lagrasse@gmail.com

Vous pouvez également contacter :
Antoine Chapelot *rapporteur commission associations*
tél : 04 68 43 15 44
Philippe Descroix *rapporteur commission communication*
tél : 04 68 43 15 48

Attention quand vous rédigez vos textes
Tenez compte dans vos annonces de la date de parution et non de celle de la rédaction de votre article.

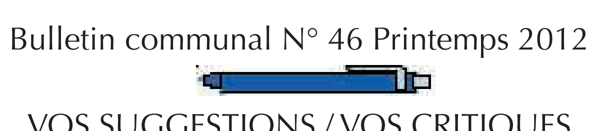
Si vous pouvez faire un document informatique :
Merci d'utiliser :
- police de caractère Arial en hauteur 10 points
- ne pas faire de mise en forme comme les puces automatiques, retraits de paragraphes etc.
- enregistrez-le aux formats suivants au choix :
Textes en .txt, .rtf ou .doc
Photos et illustrations en .jpg ou .pdf

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter

CALENDRIER de FABRICATION du BULLETIN COMMUNAL

400 exemplaires édités, soit en moyenne 16 feuilles recto-verso x 400 = 6400 feuilles et 12 800 photocopies

	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE
Réunion de rédaction	Début novembre	Début février	**Début mai**	Début août
LIMITE REMISE DES TEXTES ET ILLUSTRATIONS	25 novembre	25 février	**25 mai**	25 août
Organisation Mise en pages	du 26 novembre au 8 décembre	du 26 février au 8 mars	**du 26 mai au 8 juin**	8 du 26 août au septembre
Vérifications Corrections	du 9 au 14 décembre	du 9 au 14 mars	**du 9 au 14 juin**	du 9 au 14 septembre
Photocopies mairie Agrafage	du 15 au 19 décembre	du 15 au 19 mars	**du 15 au 19 juin**	du 15 au 19 septembre
Distribution	21 décembre	21 mars	**21 juin**	21 septembre



VOS SUGGESTIONS / VOS CRITIQUES

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

Nom et adresse (facultatif)..

....

Lagrasse le ....

À déposer à la mairie au bureau ou dans la boite à lettres située dans la porte d’entrée.